



R A P P O R T

**du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Boudry
concernant une demande de crédit d'engagement de
CHF 270'000.00 ayant pour cadre la rénovation de trois liaisons sur
le réseau électrique moyenne tension**

Résumé

Le présent rapport détaille, de manière groupée, les investissements 2017 prévus au budget, pour notre réseau de distribution de l'électricité et l'assainissement des liaisons moyenne tension, à savoir :

- *Praz - Theyeret - Addoz*
- *Clos-Roset - Grandchamp*
- *Conrardes - Champs-creux*

Ces trois projets ont été portés au budget des investissements 2017, soumis à votre autorité en décembre 2016. Ces travaux de réfection seront réalisés sur l'année en cours.

Rapport n° : CG-8710.600-4
Date : 1^{er} juin 2017
Dicastère : Services industriels

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la rénovation et assainissement du réseau électrique moyenne tension (MT), nous vous proposons la réfection des trois liaisons suivantes :

- 1) Addoz - Praz
- 2) Clos-Roset - Grandchamp 2
- 3) Conrardes - Champ-Creux (en lieu et place de la liaison Mikron - Vignoble)

Le 1^{er} tronçon a déjà subi des dégâts en août 2015, ce qui avait provoqué une coupure de grande envergure dans le secteur des Addoz, Praz et Buchilles durant plusieurs heures.

La 2^{ème} liaison est un point faible du réseau du point de vue de la charge admissible. Ce tronçon doit être renforcé afin de permettre d'effectuer des bouclages lors de l'assainissement futur du secteur proche de Mikron / Les Iles.

La 3^{ème} liaison est constituée actuellement de trois tronçons de sections différentes dont deux de plus de 40 ans.

PROJETS

Sous l'angle technique

1) Praz - Theyeret - Addoz

Le projet consiste à remplacer le câble existant par un nouveau câble de section supérieure. Etant donné qu'il n'y a pas de tubes vides à disposition le long du tracé concerné, il est prévu de retirer l'ancien câble et de tirer le nouveau dans le même tube. De nombreux sondage seront nécessaires, car la batterie n'est pas continue sur tout le tronçon et les jonctions existantes ne permettent pas de passer à travers les tubes sans ouvrir ceux-ci.

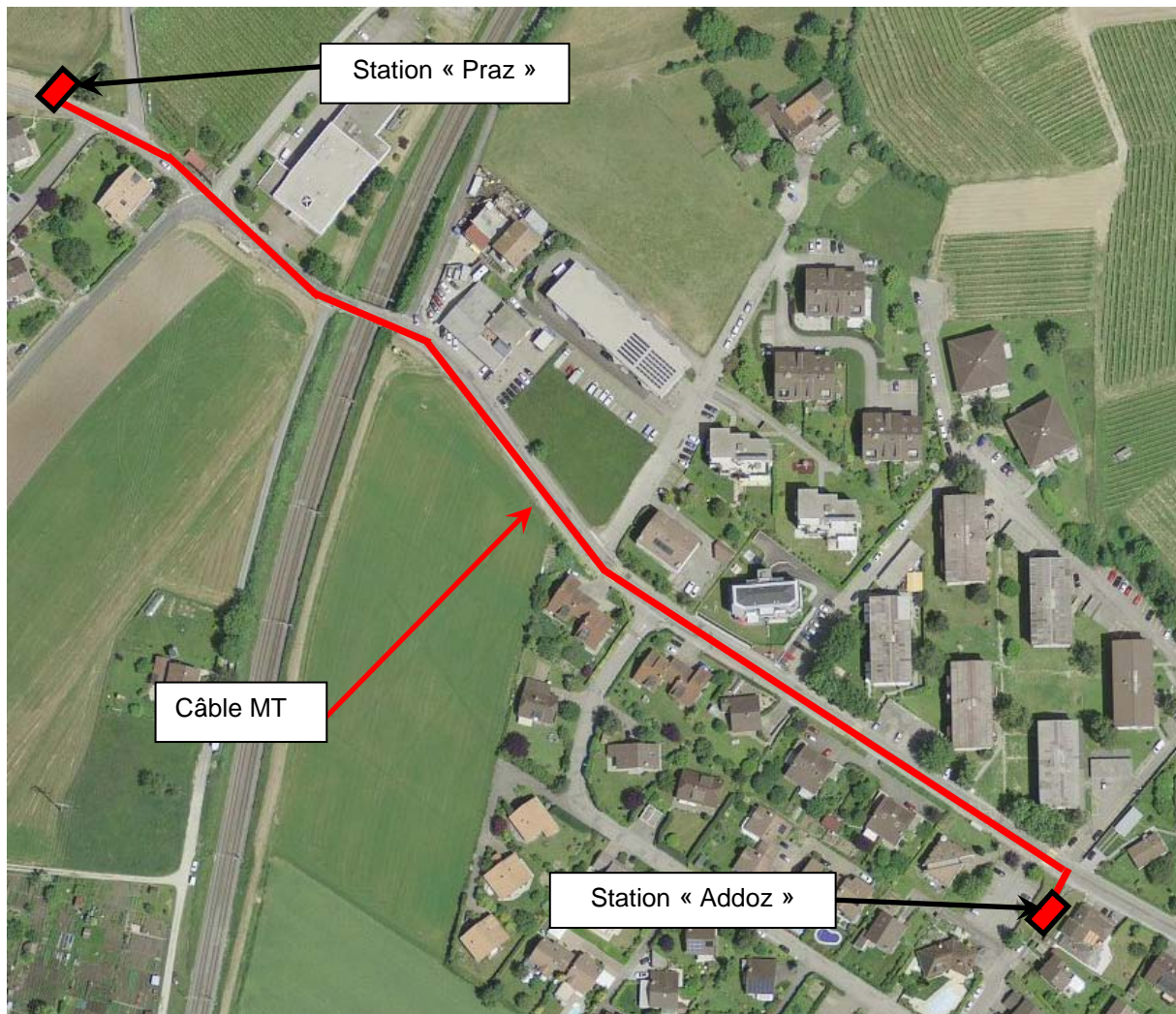
Le passage du pont au-dessus des voies CFF constitue également une planification ad hoc qui occasionnera des adaptations du trafic, notamment pour les bus TransN.

A noter que la partie inférieure de ce tronçon, soit depuis la station des Vermondins jusqu'à la station des Addoz, a été en grande partie refaite à l'occasion du chantier VITIS. Donc, la réfection Addoz – Praz s'inscrit dans cette continuité. Vu l'importance du chantier précité, il n'a pas été possible d'enchaîner directement avec la réfection du tronçon MT en question.

Comme évoqué dans le paragraphe introductif, la fréquence et l'occurrence des pannes nécessitent ces travaux.

Le réseau d'éclairage public n'est pas concerné par ces travaux.

Plan de situation :



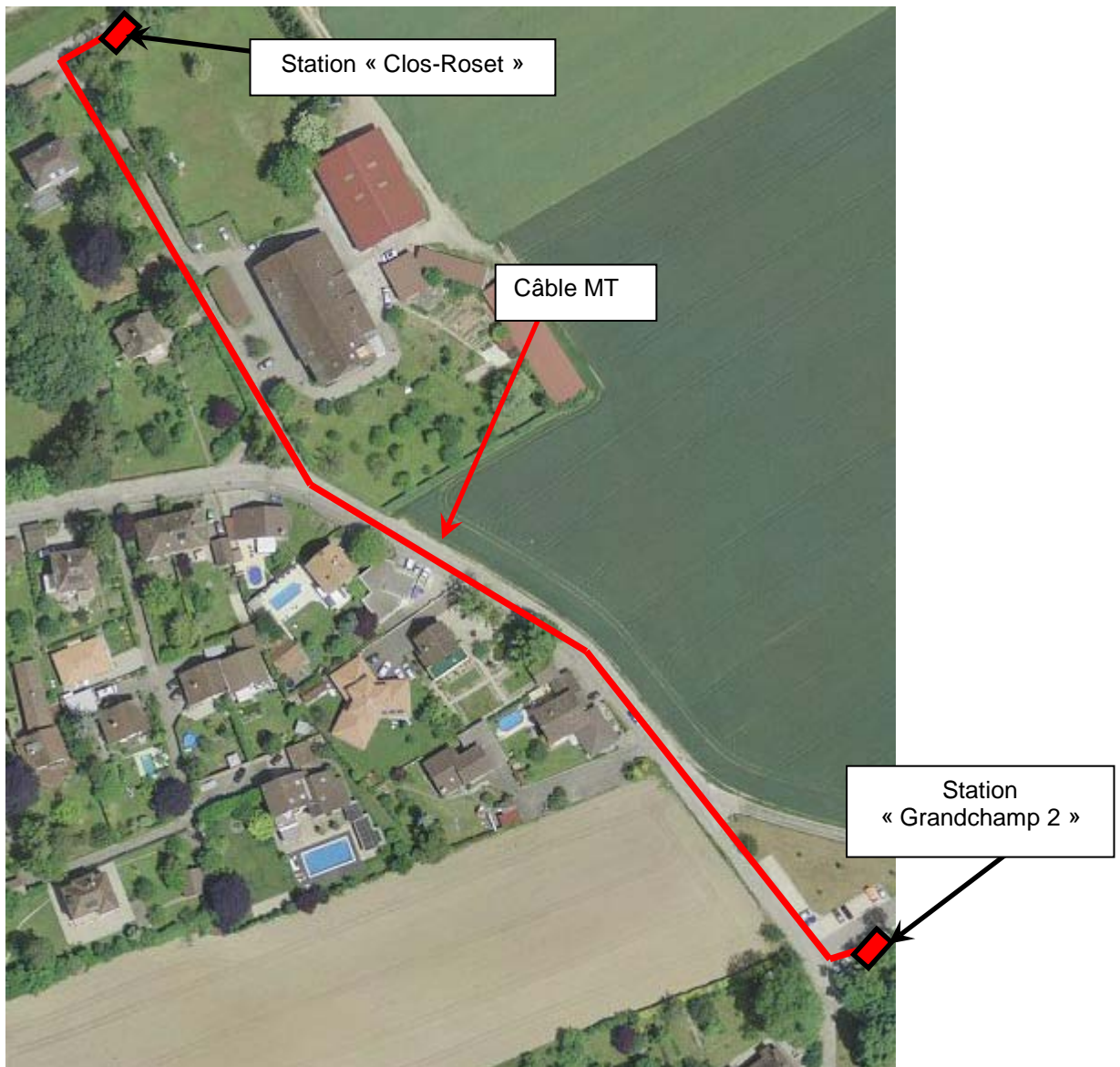
Une collaboration étroite sera prévue avec les TransN et les services techniques de Boudry lors de l'organisation et la planification des travaux afin de limiter au maximum les nuisances occasionnées au trafic routier.

Direction des travaux : ELI10 en sa qualité de **GRD**
Procédure : gré à gré pour le génie civil
Ouverture du chantier : août 2017, durée 2 mois

2) Clos-Roset - Grandchamp 2

Ce secteur est également dépourvu de tubes vides sur une grande partie du tronçon, soit de Clos-Roset à Félix-Bovet et Félix-Bovet-Grandchamp. Cette absence de tubes vides et de données précises va engendrer un nombre important de sondages. Là-aussi il est prévu d'enlever l'ancien câble et de le remplacer par un nouveau de section supérieure.

Plan de situation :



Les travaux ne nécessiteront pas, en principe, de piquer les trottoirs de la rue Félix-Bovet. Selon les plans, la batterie passe au milieu de la route voire en limite des champs.

S'agissant de la liaison entre Grandchamp 2 et le hameau de Grandchamp, le câble est fonctionnel.

La planification des travaux se feront en tenant compte du trafic saisonnier en lien avec les activités de la plage de Boudry et du camping.

Direction des travaux : ELI10 en sa qualité de **GRD**
Procédure : gré à gré pour le génie civil
Ouverture du chantier : octobre, durée 2 mois

Sur ce tronçon, l'éclairage public a déjà été rénové.

3) Conrardes - Champs-Creux

Remarque préliminaire :

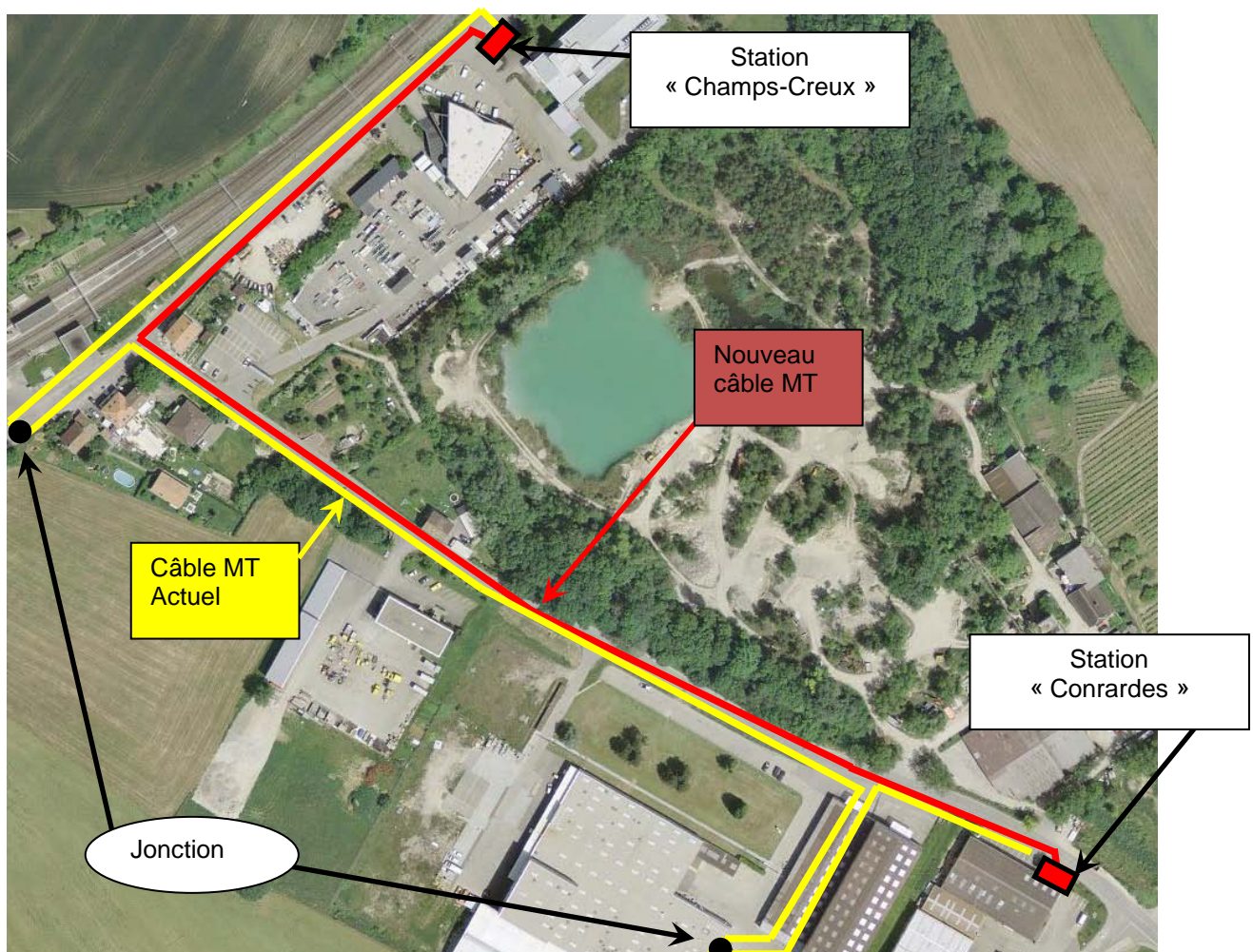
Pour des questions de planification technique, cet investissement avait été rapporté au budget 2017 sous l'appellation Mikron - Vignoble. L'enveloppe budgétaire prévue demeure identique

Pour ce 3^e tronçon, cette fois-ci, les travaux de génie-civil sont nettement moins importants. En effet, en 2010, lors des travaux d'assainissement de la route des Conrardes, il avait déjà été prévu d'installer des batteries complémentaires en prévision des renouvellements des réseaux électriques.

Le tronçon actuel passe encore sous les bâtiments sis rue du Vignoble. Par conséquent, en plus d'être vétuste de plus de 40 ans, cette distribution pose des problèmes d'exploitation.

Ce tronçon fait partie d'une liaison principale sollicitée lors de manœuvres sur la partie sud-est (zone industrielle de la Plaine d'Areuse) du réseau MT. Les développements prévus dans ce secteur et la transformation future de la station « Mikron » existante installée sous l'usine sise à la rue du Vignoble, nécessiteront notamment des adaptations du réseau durant lesquelles les répartitions des charges devront être supportées par cette liaison. Ces adaptations, pour des questions de capacité financière, sont planifiés et budgétés pour 2018.

Plan de situation :



Direction des travaux : ELI10 en sa qualité de **GRD**
Procédure : gré à gré pour le génie civil
Ouverture du chantier : octobre, durée 1 mois

COÛTS par liaison :**1) Praz - Theyeret - Addoz**

Pos.	Libellé	Montants	
a	Changement du câble MT, y.c. tirage en arrière de l'ancien câble, tirage du nouveau sur une longueur de 520m, raccordements, manœuvres, dossier de l'inspectorat fédéral.	CHF	48'500.00
b	Génie-civil, sondages et fouilles	CHF	50'600.00
	Total	CHF	99'100.00
	TVA 8%	CHF	7'928.00
	Coûts totaux TTC (arrondi)	CHF	107'000.00

2) Clos-Roset - Grandchamp 2

Pos.	Libellé	Montants	
a	Changement du câble MT, y.c. tirage en arrière de l'ancien câble, tirage du nouveau sur une longueur de 400m, raccordements, manœuvres, dossier de l'inspectorat fédéral.	CHF	39'100.00
b	Génie-civil, sondages et fouilles	CHF	39'600.00
	Total	CHF	78'700.00
	TVA 8%	CHF	6'296.00
	Coûts totaux TTC (arrondi)	CHF	85'000.00

3) Conrardes - Champs-Creux

Pos.	Libellé	Montants	
a	Changement du câble MT, y.c. tirage en arrière de l'ancien câble, tirage du nouveau sur une longueur de 700m, raccordements, manœuvres, dossier de l'inspectorat fédéral.	CHF	59'300.00
b	Génie-civil, sondages et fouilles	CHF	13'000.00
	Total	CHF	2'300.00
	TVA 8%	CHF	5'784.00
	Coûts totaux TTC (arrondi)	CHF	78'000.00

MONTAGE FINANCIER

Ces investissements qui représentent un montant total de CHF 270'000.00 TTC ont été prévus au budget 2017, pour des montants devisés à CHF 274'000.00 TTC selon le détail suivant :

Liaison Addoz - Praz	voté CHF 115'000.00
Liaison Clos-Roset - Grandchamp 2	voté CHF 82'000.00
Liaison Conrardes - Champs-Creux (ex appellation Mikron - Vignoble)	voté CHF 82'000.00
TOTAL	CHF 274'000.00

Réserves sur travaux

Il est important de rappeler qu'en raison de la précision limitée des plans cadastraux et l'ancienneté des canalisations le long de certains tronçons, les devis des coûts relatifs aux travaux de génie civil, calculés selon l'état des connaissances, peuvent évoluer. Eli10 s'engage à signaler immédiatement au propriétaire du réseau les éventuels écarts à prendre en considération.

CONCLUSIONS

Quand il s'agit d'assainissement de réseau, aucune contribution n'est perçue. Les contributions à l'équipement ne sont perçues que lors d'une nouvelle construction.

La commission de l'économie publique va être orientée, à sa prochaine séance, sur l'avancement des travaux de rénovation du réseau de distribution électrique depuis la création d'Eli10 en 2014. A noter que l'ensemble des travaux est de facto enregistré sur les outils de cartographie (CableMap) et de schématisation (SchemaElec), support qui permet non seulement d'intervenir avec précision lors d'un incident ou d'une panne, mais également de disposer d'une banque de données nécessaire à tous les utilisateurs des réseaux souterrains (services techniques, eau, gaz, évacuation, télé-réseau, fibre, etc.)

En acceptant la réalisation de ces travaux, le législatif communal démontrera son soutien à l'amélioration régulière et à l'entretien indispensable des équipements électriques de la commune. La fourniture des énergies aux résidents communaux est une nécessité absolue, voire obligatoire. C'est aussi un gage de renforcement et de sécurisation du réseau électrique, propriété de la commune.

Par conséquent, nous vous demandons d'accepter le crédit cadre proposé dans l'arrêté de CHF 270'000.00 qui suit, pour la rénovation de trois liaisons sur le réseau électrique moyenne tension.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE BOUDRY

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,
Vu le règlement général de Commune du 23 mai 2016,
Vu le règlement communal sur les finances (RCF) du 29 juin 2015,
Vu le budget des investissements 2017,
Entendu la commission de gestion et des finances,
Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e

Article premier : Un crédit d'engagement de CHF 270'000.00 ayant pour cadre la réfection de trois liaisons moyenne-tension, à savoir :

- Praz - Theyeret - Addoz
- Clos-Roset - Grandchamp
- Conrardes - Champs-Creux

est mis à disposition du Conseil communal

Article 2 : La dépense est comptabilisée au compte des investissements n° 20170601 et amortie au taux de 3% l'an.

Article 3 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Boudry, le 1^{er} juin 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

La secrétaire

Jean-Pierre Leuenberger

Marisa Braghini